



7124 - Compte administratif - Délibéré avec compte

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Date de convocation

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre juin à dix-sept heures,

17 juin 2022

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Alain Chaborel, 1^{er} Vice-Président de la Communauté des Communes Giennoises, assisté des membres du Bureau.

Nombre de Conseillers

Etaient présents :

EN EXERCICE: 41
PRESENTS: 21
VOTANTS: 33

Mme Perron, (Boismorand), M. Boucher, Mme Poirier, (Coullons), M. Bichon, Mme Chambon, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Crozat, Mme Devernois, M. Hidas, Mme Lemaitre, M. Rougeron (Gien), Mme Lafaye (Le Moulinet-sur-Solin), M. Darmois, Mme Le Hardy (Nevoy), M. Chaborel, Mme Robbio (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette, (Saint-Brisson-sur-Loire), M. Boulogne, Mme Charpentier (Saint-Gondon), Mme Rollando (Saint-Martin-sur-Ocre) formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents ayant donné pouvoir :

M. Nicolas à M. Boucher Mme Bourdin à Mme Lemaitre à Mme Chambon M. Damon Mme Riby à M. Darmois M. Morel à Mme Lafaye à M. Hidas Mme Agogué M. Greuin à M. Chevré Mme de Metz à M. Rougeron Mme Fleury à M. Boulogne Mme Gros à Mme Robbio M. Prieur à M. Chaborel M. Chenuet à Mme Rollando

Etaient absents excusés:

M. Tagot, M. Pressoir, Mme de Crémiers, Mme Flandry,

Etaient absents

Mme Poirier Chevallier, M. Colpin , M. Fromentin, M. Cammal.

Madame Camille Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

Délibération nº 2022/063

OBJET : Approbation du compte administratif 2021 - Budget annexe de la zone d'activité de Gien - La Bosserie

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Envoyé en préfecture le 06/07/2022

Reçu en préfecture le 06/07/2022

Affiché le



ID: 045-244500211-20220624-D_2022_063-BF

Pour la section de fonctionnement :

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement pour l'exercice 2021 s'élève à un déficit de 51 128,85 €.

Pour la section d'investissement :

La section d'investissement présente un déficit de clôture de 559 235,59 €.

Sur avis favorable de la commission finances du 7 juin 2022, Sur avis favorable du Bureau du 10 juin 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

 D'ARRETER le compte administratif 2021 du budget annexe de la zone d'activité de Gien – La Bosserie tel que présenté ci-dessus.

Pour extrait conforme,

à Gien, le 4 juillet 2022

Le Vice-Président, Alain Chaborel

Certifiée exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées le 1^{er} juillet 2022